

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 6578 du 3 mai 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ2211655S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 16787 du 3 décembre 2021 (NOR : INTJ2136241S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2022 :

Fayet	Jérôme	NIGEND : 166 626
--------------	--------	------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2022 :

Château	Caroline	NIGEND : 234 668
----------------	----------	------------------

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2022 :

Roose	Patrick	NIGEND : 165 615
Moiroux	Gérard	NIGEND : 162 656

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2022.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina*